Rapport d'activité 2023

Nouvel aménagement de la Gare d'Eau

www.rivesdesaone.fr

Rives de Saône
Communauté de Communes

ÉDITO DU PRÉSIDENT

L'exercice de la présentation du rapport d'activités est un rendez-vous incontournable qui permet de faire le point sur les actions de votre Intercommunalité lors de l'année écoulée.

Une actualité encore riche que vous découvrirez tout le long de ces pages. Nous sommes, bien évidemment, impactés comme tout un chacun par les évènements internationaux et le contexte économique. Mais vos élus et nos services travaillent au quotidien pour conserver une capacité d'investissement, pour faire fonctionner le service public tout en limitant l'impact financier sur les contribuables. Equilibre parfois difficile à trouver mais les débats sont riches et constructifs et toujours dans le sens de l'intérêt commun et du développement de notre territoire.

Le développement du territoire, c'est l'attractivité résidentielle par l'Aide Réno, le plan façades et les services d'accueil périscolaire, c'est l'attractivité économique par la création des ZAE, le développement du Technoport de Pagny et l'aide aux entreprises, c'est l'attractivité touristique par l'augmentation des offres de service pour les visiteurs extérieurs mais aussi pour nos résidents. La liste ne saurait être exhaustive mais vous aurez plus de détails dans les pages qui suivent.

Je vous laisse prendre connaissance du travail réalisé en cette année 2023.

Bonne lecture.

Sébastien DELACOUR
Président de la Communauté de Communes Rives de Saône,
Maire de Pouilly-sur-Saône

SOMMAIRE

P4 • TERRITOIRE
P5 • CARTE DU TERRITOIRE
P6 • COMPÉTENCES

PÔLES RESSOURCES
P7 • COMMUNICATION
P8 • FINANCES
P10 • MARCHÉS ET TRAVAUX
P11 • RESSOURCES HUMAINES

SERVICES À LA POPULATION
P12 • CYCLE DE L'EAU
P13 • DÉCHETS
P14 • ENFANCE-JEUNESSE
P16 • ÉCOLE DE MUSIQUE

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
P17 • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
P18 • FLUVIAL
P19 • TOURISME
P20 • ÉCONOMIE

P21 • 2023 EN IMAGES
P22 • PERSPECTIVES 2024
P23 • NOS PARTENAIRES

La Communauté de Communes Rives de Saône articule son fonctionnement autour des services :

Aménagement du territoire

Communication

Cycle de l'eau

École de musique

Économie

Enfance Jeunesse

Environnement Cadre de vie

Finances

Marchés publics Travaux

Ressources Humaines

Tourisme

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Rives de Saône

Située au cœur de la région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté de Communes Rives de Saône offre un paysage multiple composé de cultures, de forêts, mais aussi de nombreux étangs, canaux et rivières contribuant à la diversité des paysages, des activités touristiques et économiques. Elle regroupe 38 communes essentiellement rurales.

Les chiffres clés de Rives de Saône :

EPCI créé le 01/01/2005

38 communes

20 814 habitants
Chiffres INSEE (année 2023)

3 centres-bourgs

379 km²

155 agents permanents

CARTE DU TERRITOIRE

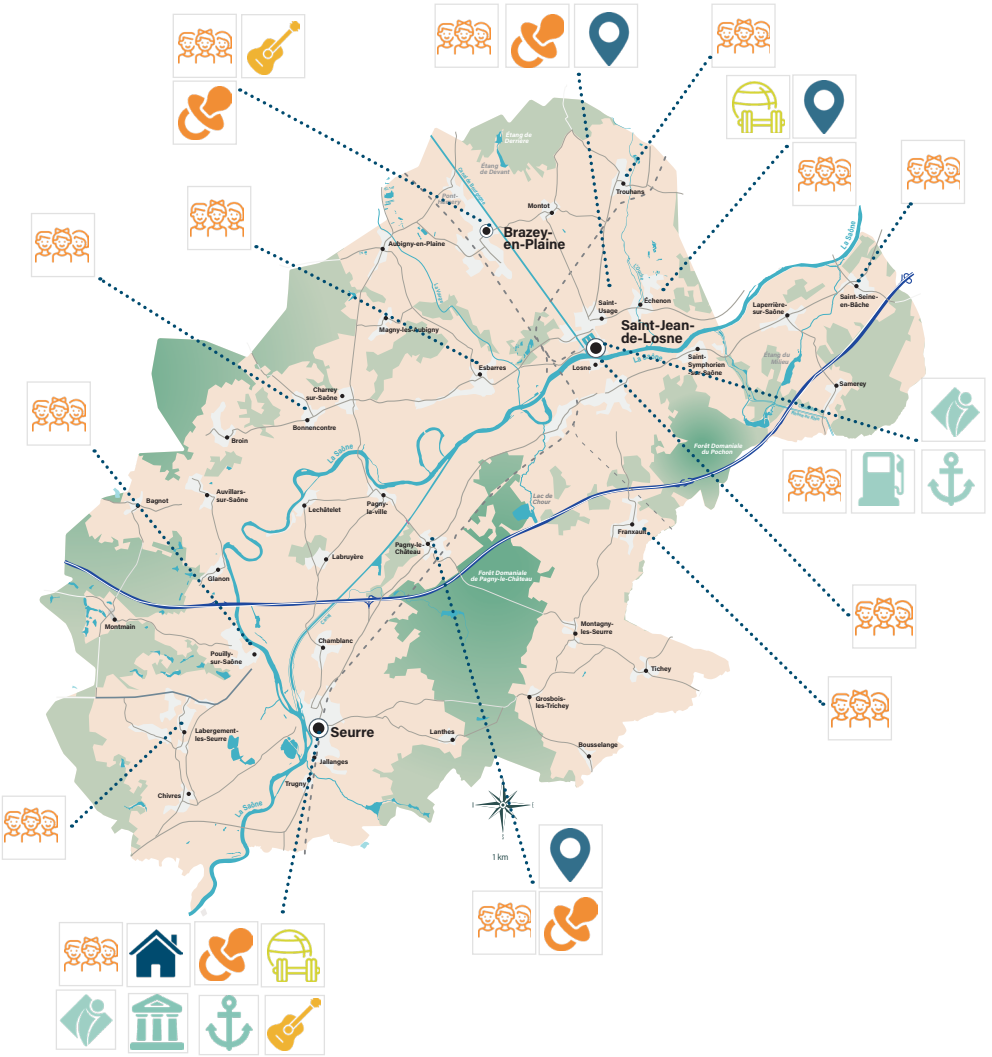
Brazey-en-Plaine
Saint-Jean-de-Losne
Seurre
Montot
Trouhans
Aubigny-en-Plaine
Magny-les-Aubigny
Esbarres
Saint-Usage
Échenon
Laperrière-sur-Saône
Saint-Seine-en-Bâche
Saint-Symphorien-sur-Saône
Losne
Samerey
Charrey-sur-Saône
Bonnencontre
Broin
Bagnot
Auvillars-sur-Saône
Lechâtelet
Pagny-la-ville
Pagny-le-Château
Labruyère
Glanon
Montmain
Pouilly-sur-Saône
Chamblanc
Franxault
Montagny-les-Seurre
Tichey
Grosbois-les-Tricheys
Lanthes
Bousselange
Labergement-les-Seurre
Jallanges
Trugny
Chivres
Le Doubs
Le Doubs
Le Doubs

COMPÉTENCES

Les statuts de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) Rives de Saône indiquent les domaines dans lesquels la Communauté de Communes exerce, à la place des communes et avec leur accord, un certain nombre de compétences, obligatoires ou optionnelles.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés

Les compétences optionnelles d'intérêt communautaire et autres :

- Politique du logement et du cadre de vie,
- Assainissement,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs,
- Action sociale,
- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire,
- Création et gestion de maison de services au public.

Les compétences facultatives :

- Jeunesse,
- Mandats et mutualisation de services,
- Mobilité.

Siège Seurre

Antenne Échenon

COMMUNICATION

Président :
Sébastien DELACOUR

Agent référent :
Elsa TISON LE ROUX, Directrice Générale des Services

En 2022, pour répondre à la demande croissante en matière d'organisation d'événements, la gestion événementielle a été intégrée au service Communication de la Communauté de Communes.

COMMUNICATION VERS LE GRAND PUBLIC

Le service Communication assure la diffusion des informations à l'ensemble des administrés, afin de participer à l'attractivité et au développement du territoire. En lien étroit avec l'ensemble des services, le service Communication accompagne les services dans leurs actions, projets et événements avec :

- la création de supports de communication dans le respect de la charte graphique de la collectivité,
- le relais des informations via les différents médias et partenaires tels que les sites internet, les réseaux sociaux, le magazine intercommunal, la radio, la presse...

RENCONTRE ENTRE COLLECTIVITÉS

Depuis le renouvellement du mandat (2021), la Communauté de Communes Rives de Saône a activement développé son réseau de partenariats avec d'autres collectivités. Ces échanges ont permis de partager nos initiatives et de mettre en lumière l'étendue de nos compétences. Le service Communication a pu profiter d'une rencontre avec la CC de Pouilly-en-Auxois - Bligny-sur-Ouche pour présenter sa stratégie de communication, tandis que le service Tourisme a détaillé la méthodologie et les actions menées pour la mise en œuvre de la Charte Fluviale de Territoire.

RENFORT DE LA PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS

Pour renforcer le lien avec nos habitants, la Communauté de Communes Rives de Saône a créé une page Facebook (www.facebook.com/CCRivesdeSaone). Ce nouvel outil de communication informe régulièrement les habitants de nos actions sur le territoire, qu'il s'agisse d'informations pratiques, de temps forts, d'initiatives innovantes, de lancements de chantiers ou de nouveaux projets. Cette page est devenue un véritable relais de proximité entre la collectivité et ses citoyens, tout en rendant nos actions plus visibles et accessibles.

CHIFFRES CLÉS 2023

11 lettres internes
2 CCRSMag'
1 Rapport d'Activité
80 Affiches
et supports
pour les services
communautaires

FACEBOOK
984 followers

Top 3 des publications

- Travaux de l'Espace Aquatique
- Aménagement de la Gare d'Eau
- Présentation du nouveau format du Salon Fluvial

FINANCES

Vice-Présidente :
Céline GILARDET

Agent référent :
Jean-Luc JACQUOT, Directeur

Après la fin de la période inflationniste ayant succédé à la crise sanitaire, les mesures prises pour une bonne gestion ont permis à la Communauté de Communes d'être en mesure de porter la fin du projet de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin et dans le même temps d'engager des projets d'investissement en 2023.

DES RESSOURCES EN MOUVEMENT

Le budget 2023 a permis d'agir dans de très nombreux domaines et d'assurer la continuité des services à nos concitoyens malgré la pression maintenue des coûts d'énergies. Après la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, celle de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est définitive en 2023. Cette dernière est compensée par le versement d'une fraction du produit net de la TVA pour les établissements publics de coopération (EPCI) à fiscalité propre.
Les recettes fiscales ont représentées 5,62 M€.

UNE DETTE MAÎTRISÉE

L'encours de la dette tous budgets confondus s'élève à 7,66 M€ (dont 4,6 M € du budget principal, 2,25 M € du budget assainissement collectif, et 0,79 M€ des budgets ZAE).
Cela correspond à 3,5 années de capacité de désendettement au 31/12/2023 , ce qui est une bonne situation.
(Indicateur : de 0 à 10 ans, bonne situation).

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

Ce sont 6,11M€ qui ont été investis en 2023 dont 5.22 M€ de dépenses d'équipement propre. Les principaux investissements concernés sont :

- le parking gardé : 153 206 HT (budget annexe)
- l'Espace Aquatique : 4 678 852 € TTC
- l'achat de 18 bio bornes : 41 778 € TTC

Ces projets ont pu bénéficier de subventions.

CHIFFRES CLÉS 2023

Réalisations 2023
(issues des comptes administratifs)

FONCTIONNEMENT
(TOUS BUDGETS)
Dépenses 14,62 M€
dont 11,18 M€ de dépenses réelles
dont 4,43 M€ de charges nettes de personnel

Budget principal **:**
Dépenses de 9,51 M€
dont 8,78 M€ de dépenses réelles
comprenant 28,47% de charges réelles de fonctionnement reversées aux communes membres
dont 39,7% de charges réelles nettes de personnel soit 3,48 M€

RÉPARTITION DES CHARGES ET RESSOURCES

Répartition des ressources (recettes réelles de fonctionnement)

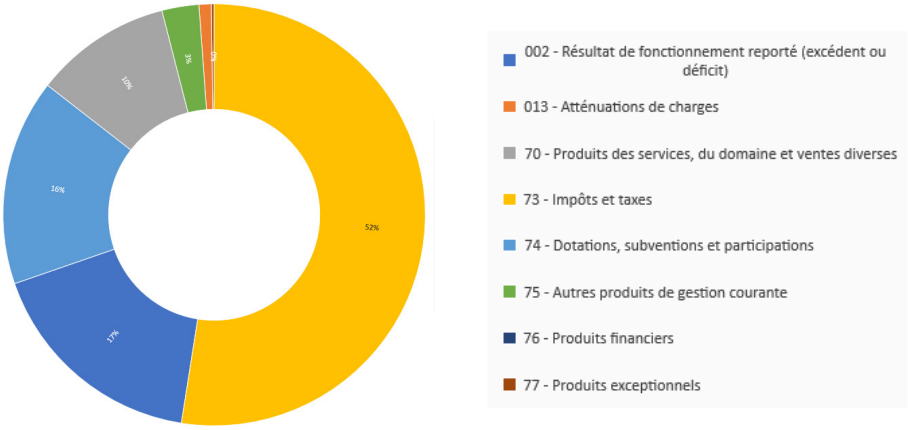

Répartition des charges (dépenses réelles de fonctionnement)

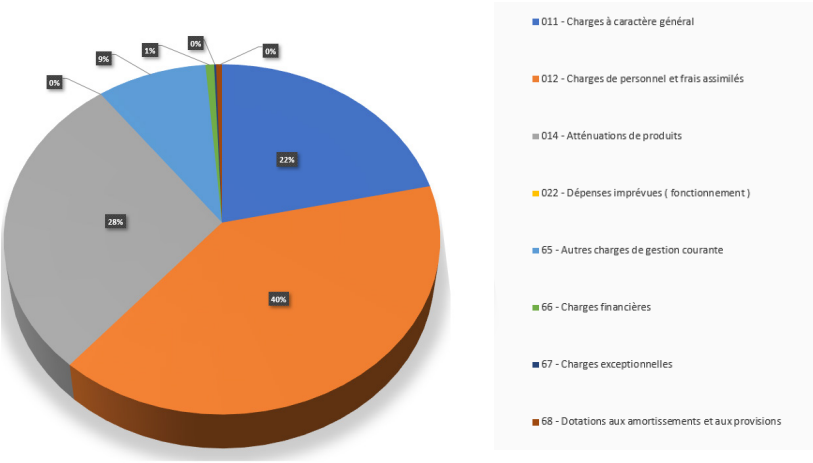

MARCHÉS ET TRAVAUX

Président :
Sébastien DELACOUR

Agent référent :
Véronique CHARTON, Directrice

Différents chantiers ont été conduits sur le territoire, dont le spectaculaire chantier du canal de Saint-Usage !

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES SOUS LE CANAL DE BOURGOGNE À SAINT-USAGE.

La conduite sert d'exutoire pour le bassin de rétention des eaux pluviales de la Zone d'Activités de l'Echelotte à Saint-Usage. Évènement rare, sa réhabilitation effectuée en début d'année avec le concours technique et financier de VNF, a nécessité de vider le canal entre les 2 écluses.

Travaux exutoire canal Saint Usage - © Honoré JOUFFROY

RÉFECTION DU TROTTOIR DU QUAI NATIONAL À SAINT-JEAN-DE-LOSNE

Le trottoir arboré du quai de Saint-Jean-de-Losne, très fréquenté par les touristes et les habitants en particulier à la belle saison, était en mauvais état. Il a été rénové avec une résine perméable aux pieds d'arbres pour favoriser l'infiltration des eaux de pluies.

RÉNOVATION EN RÉGIE À LA CAPITAINERIE DE SEURRE

Le service technique effectue régulièrement des travaux d'amélioration dans les bâtiments. A titre d'exemple en 2023, les toilettes de la capitainerie de Seurre ont été rénovées.

CHIFFRES CLÉS 2023

206 interventions techniques réalisées par l'équipe à la demande des services

25 bâtiments et équipements du patrimoine communautaire répartis sur le territoire (administratifs, sportifs, touristiques, portuaires, techniques)

Quai St-Jean-de-Losne

RESSOURCES HUMAINES

Vice-Présidente :
Martine DECHAUD

Agent référent :
Sandra SENECHAL, Directrice

Le service des Ressources Humaines poursuit ses actions définies dans les Lignes Directrices de gestion des Ressources Humaines. Deux axes ont été particulièrement travaillés : moderniser les processus ressources humaines et se doter d'un plan de formation pour les agents de la collectivité.

MODERNISATION DES PROCESSUS RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année, la Communauté de Communes Rives de Saône a entrepris plusieurs démarches pour moderniser ses processus de gestion des Ressources Humaines. L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines a permis d'optimiser l'administration et la gestion du personnel. La dématérialisation de la pose des congés annuels a simplifié les démarches pour les agents. Par ailleurs, la collectivité a opté pour la dématérialisation des bulletins de paie.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE FORMATION

Pour orienter les actions de développement professionnel sur les trois prochaines années, cinq grands axes stratégiques de formation ont été définis :

- Suivi des formations obligatoires
- Promotion de la qualité de vie au travail, du bien-être et de la sécurité au travail
- Accompagnement de la fonction management
- Maîtrise des compétences de base
- Accompagnement à l'obtention des BAFA et des BAFD

CONTRIBUTION À LA RÉOUVERTURE DE L'ESPACE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Pour mener à bien la réouverture de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin, plusieurs actions clés ont été mises en place tel que la définition précise des besoins en personnel, la mise en œuvre d'une politique de recrutement attractive pour attirer les Maîtres-Nageurs Sauveteurs, un métier en tension et la réorganisation des services induits.

CHIFFRES CLÉS 2023

155 agents employés de façon permanente

108 ETP

Répartition des effectifs
37 % Fonctionnaires
54 % de contractuels de droit public
9 % de contractuels de droit privé (SPIC)

4 réunions du Comité Social Territorial

Organisation de réunions de présentation de la pose de congés organisées sur les différents sites de Rives de Saône

CYCLE DE L'EAU

Vice-Présidente :
Jocelyne BEAUNÉE

Agent référent :
Lydie PALMER,
Directrice

Plusieurs réalisations ont contribué à l'amélioration du réseau d'assainissement en 2023.

SÉCURISATION DES POSTES DE RELEVAGE POUR L'INTERVENTION DES TECHNICIENS SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA CCRS

Les postes de relevage permettent de renvoyer les eaux usées vers la station d'épuration lorsque les pentes sont insuffisantes. Plusieurs postes représentaient un danger pour l'exploitation puisqu'il n'y avait aucune barrière ou barreau antichute. La CCRS a donc investi pour sécuriser son patrimoine sur l'ensemble du territoire. Ces travaux débutés en 2023 seront finalisés en 2024.

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC H2S

Dans le cadre du diagnostic permanent sur le système d'assainissement de Brazey-en-Plaine, la CCRS a fait réaliser un diagnostic des teneurs en hydrogène sulfuré (H_2S) sur les postes de relevage des eaux usées. Ce gaz peut entrainer des nuisances olfactives, de la corrosion des matériaux, et être un danger létal pour les techniciens opérant sur le réseau lorsque les concentrations sont trop élevées. Ces mesures se font par l'installation de sonde de mesure sur le réseau pendant environ 15 jours.

MISE AUX NORMES DU CANAL DE REJET DE LA STATION DE TRUGNY

Le canal de rejet des eaux traitées en sortie de la station d'épuration de Trugny a été mis en conformité pour la mesure du débit. Un canal venturi associé à une sonde de mesure du niveau de l'eau permettent de calculer le débit sortant. Ces travaux permettent de fournir des données respectant les critères techniques et réglementaires pour l'Agence de l'Eau et le service de Police de l'eau.

CHIFFRES CLÉS 2023

900 000 m³ d'eau traitée par 8 stations d'épuration

15,9 km de canalisations curées

4,4 km de canalisations inspectées par des caméras

13 tampons d'assainissement renouvelés

5 boites de branchements renouvelés

261 contrôles d'assainissement collectif au colorant

357 contrôles ANC réalisés

TRI DES DÉCHETS

Vice-Président :
Sébastien BÉLORGEY

Agent référent :
Lydie PALMER,
Directrice

En 2023, la Communauté de Communes Rives de Saône a anticipé les enjeux de gestion des déchets en rejoignant l'Entente Territoriale, tout en se préparant à la collecte séparée des déchets fermentescibles obligatoire au 1er janvier 2024.

ADHÉSION À L'ENTENTE TERRITORIALE

Depuis le 1er janvier 2023, la Communauté de Communes Rives de Saône fait partie de l'Entente Territoriale, qui regroupe Dijon Métropole et neuf autres collectivités de la Côte-d'Or pour mutualiser les moyens de tri des déchets des bacs jaunes. Ce partenariat a permis la création d'un nouveau centre de tri, inauguré en novembre et, répondant aux nouvelles consignes de tri et aux exigences de performance. Aujourd'hui, le tri est optimisé, les déchets sont mieux valorisés,et la consommation énergétique maîtrisée, dans une démarche de réduction de l'empreinte environnementale.

DÉPLOIEMENT DE BIOBORNES

En anticipation de la réglementation imposant la collecte séparée des déchets fermentescibles au 1er janvier 2024, la Communauté de Communes Rives de Saône a installé 9 nouvelles biobornes dans les centres-bourgs, en complément des 9 déjà existantes sur le territoire. Cela répond aux besoins des usagers ne pouvant pas composter à domicile. Parallèlement, la collectivité continue de promouvoir le compostage individuel en proposant des composteurs à prix réduit.

SUCCÈS DE LA DÉCHÈTERIE DE BRAZEY-EN-PLAINE

Réouverte en juillet 2021 après un an de travaux, la déchèterie de Brazey-en-Plaine dispose de 13 quais dédiés aux filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur), telles que ECODDS pour les déchets dangereux et ECOLOGIC pour les articles de sport. Une plateforme de déchets verts a également été mise en place pour améliorer la fluidité des opérations. Les prévisions initiales anticipaient 2 300 tonnes collectées et 15 800 passages annuels. En 2023, la déchèterie a collecté près de 2 800 tonnes (43 % des tonnages totaux) et enregistré plus de 35 000 passages (49 % du total), démontrant une forte adoption par les usagers.

CHIFFRES CLÉS 2023

AVEC LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

50,44 tonnes de biodéchets collectés

- 287 tonnes d'ordures ménagères
+ 82 tonnes d'emballages ménagers triés

Centre de tri

Bioborne de Chaugey

Déchèterie
de Brazey-en-Plaine

ENFANCE JEUNESSE

Vice-Présidente :
Corinne SIRUGUE

Agent référent :
Sylvie CHASSY,
Directrice

Cap sur la santé et le bien être des enfants !
Les équipes pédagogiques des accueils de loisirs ont mis en place des projets d'actions alliant la promotion de la santé bucco-dentaire chez les enfants, la formation des animateurs et les activités numériques.

PRÉVENTION DE LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DES ENFANTS

Des actions de prévention et de brossage des dents au sein des accueils de loisirs, ont eu lieu toute l'année 2023. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le programme de prévention "M'T' dents" ont permis d'apporter des temps de formation aux animateurs et aux enfants. Des trousses de toilettes comprenant un tube de dentifrice, une brosse à dents et un gobelet ont été distribués à chaque participant. L'organisation même de la pause méridienne s'est vue modifiée pour permettre le brossage des dents des enfants. Cette action participe a la sensibilisation d'une bonne hygiène pour préserver sa santé.

LE BAFA TERRITOIRE : UNE FORMATION RECONNUE DE QUALITÉ !

L'organisation d'un Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) s'est déroulé en février 2023 sur notre territoire en coopération avec les Francas de Bourgogne Franche-Comté. Tous les deux ans, le service Enfance Jeunesse propose aux agents de la Communauté de Communes Rives de Saône et aux jeunes du territoire de bénéficier d'une formation générale de 8 jours pour obtenir le BAFA. Cette formation encadrée par un membre du service Enfance Jeunesse est moins coûteuse pour les participants de Rives de Saône. Ce BAFA, partie 1, contribue à faire monter en compétence les agents du service Enfance Jeunesse et permet de recruter de nouveaux animateurs parmi les étudiants du territoire. Le deuxième stage de 14 jours de pratique est réalisé sur les structures de loisirs du territoire. Le troisième stage thématique de 5 jours doit, quant à lui, être réalisé en dehors de Rives de Saône.

CHIFFRES CLÉS 2023

342 988 heures /enfants,
soit 63% de fréquentation en plus comparé à 2019.

+ 30 % de fréquentation chez les moins de 6 ans

Petite enfance :
1 petite crèche à Seurre,
1 micro-crèche à St-Usage,
1 micro-crèche à Brazey-en-Plaine.
Ces 3 établissements sont sous contrat de gestion avec l'ADMR

Prévention bucco-dentaire

Formation BAFA

Signature convention de partenariat

Atelier numérique

Atelier numérique en accueil de loirs

Rencontre intergénérationnelle

ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS À LA MAISON DES ENFANTS

Une convention de partenariat a été signée le 19 septembre 2023 avec la Ligue de l'enseignement 21, pour que le numérique devienne une porte d'entrée sur la connaissance et sur l'inclusion des publics. La Communauté de Communes Rives de Saône à organiser et accompagner différents publics selon leurs acquis et selon leurs âges avec l'ouverture de ces ateliers numériques. Ce projet est soutenu financièrement par la CAF et la MSA qui ont permis d'investir dans du matériel informatique : 5 ordinateurs portables équipés de logiciels adaptés et de souris offertes par notre prestataire de service informatique Distri-Matic. L'aide financière a également permis de travailler sur l'année scolaire 2023-2024 avec la Ligue de l'enseignement en mettant à disposition un intervenant spécialisé pour travailler en binôme avec un agent de la Communauté de Communes.

RENDEZ-VOUS INTERGÉNÉRATIONNEL ANNUEL

Chaque année, les accueils périscolaires ont partagé un goûter avec les personnes âgées dans le cadre de la Semaine bleue. Ces instants d'échanges intergénérationnels sont précieux pour tous. Les enfants de Seurre ont également partagé un temps convivial avec les membres du club des anciens autour d'un goûter suivi de jeux de société que petits et grands ont apprécié.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Vice-Présidente :
Laurence BRÉBANT

Agent référent :
Julia MARTEL,
Directrice

En 2023, l'École de Musique affirme son rôle dans la vie musicale intercommunale.

LANCEMENT DU NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'École de Musique Intercommunale s'est dotée d'un nouveau projet d'établissement sur 4 ans, de 2023 à 2028. Délibéré le 14 décembre 2022, il définit les nouvelles orientations artistiques de l'École de Musique autour de 3 axes principaux : le maintien et la croissance des effectifs, le rayonnement et l'attractivité et enfin sa montée en compétence. Des actions phares ont d'ores et déjà été mises en place dès 2023, telles que la création d'un cursus dédié aux musiques actuelles, le paiement des prestations de l'école de musique par le Pass Culture, l'organisation d'une journée portes ouvertes annuelle à la rentrée du mois de septembre...

UNE SAISON CULTURELLE QUI SE DYNAMISE

En 2023, l'École de Musique a offert une riche saison culturelle avec une dizaine de concerts à travers les communes. Ces événements ont couvert une vaste gamme de genres et de formations : performances par instrument (saxophone, piano, guitare), ensembles variés (musique assistée par ordinateur, cordes frottées, groupes de rock et jazz), et styles musicaux divers (classique et contemporain). Les concerts ont également bénéficié de collaborations avec la chorale du collège Dinet et l'Harmonie de Seurre, proposant ainsi une diversité d'événements sur tout le territoire.

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE INCLUSIVE

Dans la poursuite de la volonté de la collectivité, les professeurs de l'École de Musique ont suivi une formation spécifique à l'accueil du public présentant des besoins spécifiques tels que les troubles DYS, troubles de l'attention, … Une pédagogie et une méthodologie d'apprentissage ont pu être réfléchies et travaillées avec l'ensemble du corps professoral afin d'accueillir dans les meilleures conditions le public concerné et lui permettre d'apprendre la musique autrement. Par exemple, les partitions sont réécrites avec un code couleur pour représenter les notes.

CHIFFRES CLÉS 2023

220 élèves

30% d'élèves adultes

12% des élèves ont moins de 6 ans

Projet d'établissement

Formation des professeurs à l'enseignement pour les enfants DYS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Président :
Sébastien DELACOUR

Agent référent :
Mathilde BERTET, puis Anaïs PIGNET, Directrice

Les travaux menés au cours de l'année 2023 ont permis de soutenir la dynamique de rénovation de l'habitat privé, de poursuivre le développement de solutions de mobilité alternatives à la voiture particulière et d'initier les réflexions en matière de réduction de la consommation foncière.

RÉNOVATION DES HABITATS

La Communauté de Communes Rives de Saône a lancé l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour lutter contre la vacance, l'insalubrité, la précarité énergétique et la perte d'autonomie dans les habitations des centres-bourgs. Grâce à l'opérateur Urbanis, la collectivité offre une aide technique entièrement prise en charge ainsi que des aides financières pour financer divers travaux de rénovation.

APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS

À la fin de l'année, un bilan du Schéma Directeur des Mobilités Durables a été présenté aux communes lors du Conseil Communautaire. Chaque commune a désormais accès à une "fiche aménagement" détaillant les projets de travaux à moyen et long terme, tels que la sécurisation des piétons, le développement du covoiturage, et l'aménagement de pistes cyclables. Ces fiches servent de guide pour la planification et la mise en œuvre des initiatives de mobilité durable sur le territoire.

PLAN FAÇADE - BILAN ANNÉE 3/4

Dans le cadre du Plan Façade et de l'octroi du label de la Fondation du patrimoine, les communes de Brazey-en-Plaine, Saint-Jean-de-Losne et Seurre peuvent bénéficier d'une aide complémentaire du Conseil Départemental de la Côte-d'Or à hauteur de 20 % du coût TTC des travaux dans la limite de 3 000 €. En 2023, 14 dossiers ont été traités, totalisant des travaux pour un montant de 156 340 €. Parmi ces coûts, 42 050 € ont été pris en charge à parts égales par la Communauté de Communes Rives de Saône et les communes.

CHIFFRES CLÉS 2023

MOBILITÉ

2882km réalisés en modes alternatifs dans le cadre du Challenge de la Mobilité

Réunion de restitution du Schéma directeur des mobilités

Travaux réalisés dans le cadre du plan façade

FLUVIAL

Conseillère déléguée :
Marie-Line DUPARC

Agent référent :
Mylène Fargeot,
Directrice

Le déploiement du fluvial a franchi un nouveau cap pour mieux répondre aux attentes des professionnels et des visiteurs.

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE : LE SALON FLUVIAL

À l'heure du slow tourisme et de la recherche de moyens de transport moins consommateurs d'énergies, le fluvial représente une force et une opportunité de développement du territoire. L'édition 2023 s'est tournée vers une démarche plus qualitative pour accroître sa notoriété et offrir une meilleure visibilité aux participants. Placé au cœur des voies navigables et cyclables, le salon est devenu une vitrine essentielle pour les professionnels du secteur fluvial et des activités liées au domaine fluvestre. Cette année, les visiteurs ont découvert 6 pôles d'exposition : navigation, tourisme, emploi & formation, artisanat, innovation & chantier naval, et exposition à flot, accompagnés de diverses animations et conférences.

DEUX NOUVELLES ACTIONS FINALISÉES POUR LA CHARTE FLUVIALE

La Charte Fluviale de Territoire, qui se déploie à travers 14 fiches actions (dont 3 transversales et 11 thématiques couvrant les aspects industriel, touristique, portuaire et environnemental), a récemment vu l'aboutissement deux de ses actions : le réaménagement de l'entrée de la Gare d'Eau et l'aménagement d'un parking. Inauguré le 29 avril par les élus de Rives de Saône et les financeurs, ces aménagements incluent une zone de jeux, un parcours sportif, une aire de repos, un terrain de pétanque, une borne de recharge pour vélos électriques, et une piste cyclable reliant la Gare d'Eau à la voie verte du Canal de Bourgogne. Cet aménagement est complété par un parking sécurisé de 108 places, avec accès contrôlé et surveillance vidéo. Porté par la Communauté de Communes et soutenu par les communes de St-Jean-de-Losne et St-Usage, les projets ont reçu 80% de subventions de l'Union Européenne (via le FEADER), du plan Rhône-Saône, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Pays Beaunois et du Siceco (pour le parking).

CHIFFRES CLÉS 2023

SALON FLUVIAL
8ème édition

40 professionnels internationaux de la filière fluvial repartis sur **6 pôles d'exposition**

5 000 visiteurs

Exposants autour de la gare d'eau

Nouvelles animations proposées aux familles

Inauguration du nouvel aménagement

TOURISME

Vice-Présidente :
Laurence BRÉBANT

Agent référent :
Mylène FARGEOT,
Directrice

Par leur spécificité fluviale, leur fort caractère nature, leur authenticité et leur accessibilité, Rives de Saône tire cette année encore son épingle du jeu.

UN CLUB POUR FÉDÉRER LES ACTEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Le 16 octobre 2023, la Communauté de Communes Rives de Saône a lancé un club pour les acteurs du tourisme, une initiative inscrite dès 2021 dans la Charte Fluviale de Territoire. Ce club vise à fédérer les opérateurs publics et privés autour de la thématique fluvestre, afin de construire une offre touristique cohérente et adaptée aux attentes des visiteurs français et européens. Les membres du club Pro bénéficient d'une série d'ateliers et de rencontres sur différentes thématiques allant de l'accueil des clientèles en itinérance à la communication en passant par le tourisme durable. L'objectif est bien de créer une synergie entre les acteurs et de co-construire avec la Communauté de Communes, une offre de services innovante et qualitative. Ces rendez-vous accueillent entre 7 et 15 partenaires et sont appréciés par les prestataires. Ils permettent une mise en réseau et la concrétisation de projets transversaux. Par ailleurs, un groupe de travail "boucles à vélo" est né de ces rencontres et devrait permettre la création de 2 premiers itinéraires pour la saison 2024, au départ de St-Jean-de-Losne.

RÉOUVERTURE DU MUSÉE DE LA SAÔNE

Le Musée de la Saône et des Gens de la Saône, située à Seurre, a pu rouvrir cette année grâce à la présence de Julien Willers, assistant du patrimoine. Nous avons accueilli près de 400 visiteurs. L'ouverture était les mercredis de mai à fin août et sur deux week-ends complets en juillet et août. Julien réalisait des visites flash du musée à la demande, prestation appréciée des visiteurs.

CHIFFRES CLÉS 2023

1 904 demandes enregistrées aux comptoirs d'accueil de l'Esplanade des Itinérances et de la Capitainerie

1005 bateaux à la halte fluviale de Seurre

1 500 visiteurs au Musée de l'Étang Rouge

Lancement du Club Pro Bourgogne Riviera

Visite flash à la demande

ÉCONOMIE

Vice-Président :
Alain BECQUET

Agent référent :
Elsa TISON LE ROUX, Directrice Générale des Services

Le développement économique prend de l'ampleur en Rives de Saône avec une dynamique sur le Technoport de Pagny et la poursuite des ventes de lots sur les zones d'activités communautaires.

ACCÉLÉRATION DU DÉVELOPPEMENT DU TECHNOPORT DE PAGNY

La Communauté de Communes Rives de Saône, membre du Syndicat Mixte du Technoport de Pagny (SMTP) avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, joue un rôle essentiel dans le développement de ce site stratégique. Le Technoport, doté d'une plateforme tri-modale (fleuve-fer-route) connectée aux corridors européens, offre diverses options de transport de marchandises. Le SMTP accompagne également les entreprises implantées sur le site et soutient les porteurs de projets économiques sur des terrains à vocation industrielle, logistique et de services à proximité. Pour optimiser son développement, le SMTP a signé en mai 2023 une nouvelle Concession de Service Public de 12 ans, officialisée en octobre 2023 par ses dirigeants.

SOUTIEN RENFORCÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le 26 octobre 2023, Fabienne Buccio, Préfète coordinatrice de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, et Franck Robine, Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté, ont visité le Technoport de Pagny. Ils y ont annoncé les engagements financiers de l'État et de ses partenaires dans le cadre du nouveau contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) signé en septembre 2023.

VENTE DES DERNIERS LOTS SUR LES ZA DE SAINT-USAGE ET BRAZEY-EN-PLAINE

2023 a été l'occasion de poursuivre la vente des lots disponibles sur les zones d'activités, avec trois nouveaux lots vendus sur Saint Usage et un lot sur Brazey en Plaine. A la fin d'année, les lots étaient pourvus à 87% et seuls 2 lots sont encore disponibles sur les 15 proposés initialement. Pour répondre à la dynamique et l'attractivité économique de son territoire, la Communauté de Communes se lance dans la création d'une nouvelle zone d'activité sur la commune de Seurre en 2024.

CHIFFRES CLÉS 2023

6 entreprises installées

Un port par lequel ont transité **294 415 tonnes de marchandises** dans **161 bateaux**.

Technoport de Pagny

Signature de la nouvelle Concession de Service Public

Visite des deux préfets de région au SMTP

2023 EN IMAGES

Entretien entre les élus locaux, Sébastien Martin et Anne-Catherine Loisier

Signature des accords d'entreprise pour le SPIC Déchets

Ateliers de la phase 2 du Schéma directeur des mobilités durables

Inauguration Parking sécurisé de Saint-Usage

Présentation des atouts du territoire sur Autoroute Info

Conférence des Maires

Visite de Marie-Guite Dufay sur le chantier de l'Espace Aquatique

Rencontre avec les familles du territoire (Enfance Jeunesse)

Installation des toboggans à l'Espace Aquatique

Échange avec M. le Sous-Préfet Byrski sur le projet culturel

Présentation de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables

Lauréats internes du Challenge de la Mobilité

PERSPECTIVES 2024

L'année 2024 en Rives de Saône sera placée sous le signe du sport ! Une année riche en événements locaux et nationaux, mettant en lumière la sportivité de notre territoire.

Tout d'abord, 2024 marque la **réouverture de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin**. Après deux ans de travaux, cet espace sera prêt à accueillir jusqu'à 800 personnes dans son bassin olympique, son bassin d'apprentissage et ses jeux d'eau (toboggans et splashpad). Les services communautaires coordonneront les cinq mois d'exploitation de l'équipement, tant sur le plan technique, humain que financier. Ce sera un véritable défi de synchroniser les recrutements de saisonniers, tels que les maîtres-nageurs sauveteurs et les agents de caisse, la mise en service des installations, notamment les panneaux solaires, les moquettes solaires et les filtres à diatomées, en collaboration avec les entreprises de travaux, la communication élargie pour faire connaître l'équipement et la gestion financière des recettes.

Deux événements internationaux majeurs seront également à l'honneur en 2024. Le Tour de France traversera notre territoire, passant par cinq communes : Labergement-lès-Seurre, Pouilly-sur-Saône, Auvillars-sur-Saône, Glanon et Broin. De plus, la Flamme Olympique traversera Saint-Jean-de-Losne avant d'allumer le chaudron lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024. À cette occasion, la Communauté de Communes participera aux festivités, notamment en organisant des Olympiades mettant en avant les pratiques sportives et les associations locales.

Parallèlement, la Communauté de Communes maintiendra son dynamisme en 2024 en travaillant sur de nombreux projets au service de la population du territoire.

Avec ces initiatives et événements, 2024 promet d'être une année exceptionnelle en Rives de Saône, célébrant le sport, la communauté et le dynamisme de notre territoire.

NOS PARTENAIRES

Rives de Saône
Communauté de Communes

La Communauté de Communes Rives de Saône remercie ses partenaires ainsi que toutes les communes du territoire pour leur engagement à ses côtés.

Pays Beaunois

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

ALLOCATIONS FAMILIALES

UNION EUROPEENNE
LEADER
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.

l'Europe s'engage en France

msa santé famille retraite services

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

siceco

territoire d'énergie CÔTE-D'OR

LES AGENCES DE L'EAU
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

FONDATION DU PATRIMOINE

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ TOURISME

CCI CÔTE-D'OR

vnf Voies navigables de France

Communauté de Communes
RIVES DE SAÔNE

Siège communautaire :

15 bis Grande Rue du Faubourg Saint-Michel - BP 67
21250 SEURRE Cedex

Tél. : 03.80.20.48.54
secretariat@rivesdesaone.fr

Travaux de réhabilitation de l'Espace Aquatique Fernand Bonnin

www.rivesdesaone.fr

Rives de Saône
Communauté de Communes